

Note de conjoncture

> Analyse économique de FranceAgriMer



• n° 2 / octobre 2013 / Campagne 2013/14 / Enquête prix payés aux producteurs

Le calcul des prix d'acompte résulte d'une moyenne pondérée des prix relevés chez les organismes stockeurs par les volumes collectés dans cette modalité. Les moyennes mensuelles des prix d'acompte n'incluent pas les majorations de fin de campagne (seulement les réévaluations intermédiaires), et sont par construction inférieures aux prix moyens touchés par l'agriculteur. Le calcul des prix fermes résulte également d'une moyenne pondérée établie par cette même méthode, à partir du prix pratiqué au 15 du mois.

Après les fortes baisses de début de campagne, les évolutions sur les prix d'achat des céréales ont été nettement plus modérées en septembre. Dans le cas du blé meunier et des orges fourragères, les prix sont d'ailleurs pratiquement inchangés sur le mois. Le prix du blé dur, qui avait résisté à la tendance baissière de début de campagne, enregistre les plus importantes révisions à la baisse : - 14 euros, alors que, dans le cas de l'avoine, du triticale et des orges brassicoles, le repli est inférieur à 10 euros. En revanche, le maïs se distingue des autres espèces avec des prix révisés à la hausse de 5 euros.

En €/t	septembre 2013		septembre 2012	
	Prix d'acompte	Prix fermes	Prix d'acompte	Prix fermes
Blé tendre	142	166	194	242
Blé dur	153	221	178	287
Orge mouture	134	153	190	215
OBH*	152	154	189	211
OBP**	152	170	192	221

Source : enquête prix payés aux producteurs

*OBH : orges brassicoles d'hiver

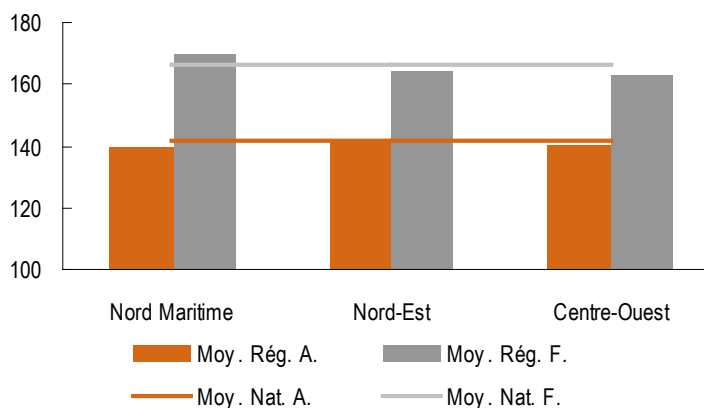
**OBP : orges brassicoles de printemps

Prix d'acompte : n'incluent pas les majorations de fin de campagne

Les prix actuels accusent ainsi une décote moyenne de 30 % par rapport à ceux pratiqués il y a un an et de -20 % comparés à ceux d'il y a deux ans. L'avoine reste l'espèce pour laquelle cette décote est la plus importante (-44 % sur un an, -34 % sur deux ans).

Comptant pour 35 % des achats, l'acompte régresse de 5 points par rapport au taux relevé en août, confirmant la tendance constatée les deux précédentes campagnes : un faible recours aux achats d'acompte. Seuls les achats en blé dur et en orges brassicoles d'hiver ont été réalisés

Blé tendre : prix payés aux producteurs en €/t



Source : enquête prix payés aux producteurs

un peu plus fréquemment en acompte, avec une part de respectivement 55 et 51 % des volumes échangés selon cette modalité.

Blé tendre

Les prix d'apport du blé tendre semblent se stabiliser en septembre, après les très importantes révisions à la baisse relevées le trimestre précédent (-37 euros entre juin et août). A 142 €/t en modalité d'acompte et 166 €/t en achat ferme, ces prix gagnent même quelques euros. Les achats fermes concernent deux tiers des transactions. Le prix actuel affiche un recul de plus de 30 % par rapport au constat fait il y a un an (242 €/t). A l'échelle interrégionale, on observe toujours une forte homogénéité des niveaux de prix. En effet, le différentiel de prix maximum pouvant être relevé entre deux regroupements régionaux est de seulement 6 euros. Les prix pratiqués dans le regroupement du Nord Maritime sont les plus attractifs, autour de 169 €/t, le regroupement du Centre-Ouest enregistrant des niveaux plus faibles (163 €/t).

Blé dur

Les prix d'achat fermes du blé dur sont sur une tendance presque stable depuis le mois de mars, échappant ainsi à la tendance baissière de l'été et profitant même de corrections haussières le mois dernier. Les prix relevés en septembre s'affichent en rupture de cette tendance, enregistrant la baisse la plus importante du mois : -14 euros. Le constat est le même pour les achats d'acompte qui perdent 24 euros sur le mois, cette modalité concernant 55 % des transactions de blé dur, la proportion la plus importante parmi les espèces enquêtées.

A 221 €/t en achat ferme, le blé dur s'échange à 66 euros de moins qu'en septembre 2012 et 92 euros de moins qu'en septembre 2011.

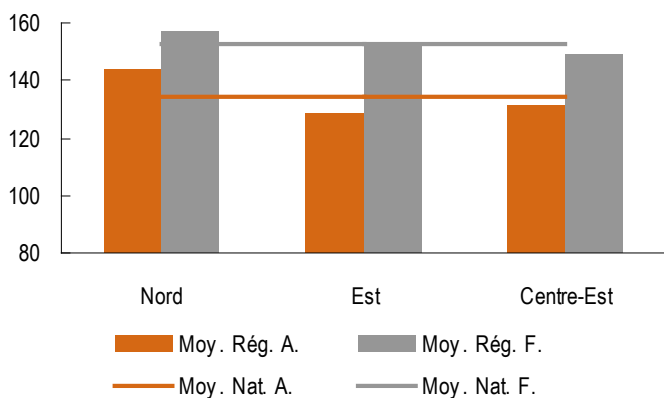
En €/t	septembre 2013		septembre 2012	
	Prix d'acompte	Prix fermes	Prix d'acompte	Prix fermes
Maïs	185	154	181	231
Avoine	120	129	198	230
Triticale	118	146	170	216

Source : enquête prix payés aux producteurs
Prix d'acompte : n'incluent pas les majorations de fin de campagne

Orges

Comme pour le blé tendre, le prix ferme des orges fourragères se maintient presque inchangé en septembre, à 153 €/t, soit 29 % de moins qu'il y a un an et 10 % de moins qu'il y a deux ans. Les orges fourragères s'échangent prioritairement en achats fermes et cette part se renforce encore, passant de 65 à 69 %. Le prix d'acompte a été réévalué de 6 euros, à 134 €/t. A l'échelle interrégionale, les prix sont plus disparates en acompte, avec un écart maximum entre deux regroupements régionaux de 16 euros, qu'en achat ferme (différentiel maximum de 8 euros). Pour les deux types de prix, les niveaux les plus attractifs sont relevés dans le regroupement du Nord.

Orge de mouture : prix payés aux producteurs en €/t



Source : enquête prix payés aux producteurs

Les orges de brasserie profitent également de prix d'acompte réévalués à la hausse (+ 5 euros sur les orges brassicoles de printemps, jusqu'à + 13 euros sur les orges brassicoles d'hiver), mais les prix fermes restent orientés à la baisse (-4/-6 euros selon la variété). Les transactions en orges brassicoles font intervenir fréquemment l'acompte, jusqu'à 51 % pour les brassicoles d'hiver, et 46 % pour les brassicoles de printemps.

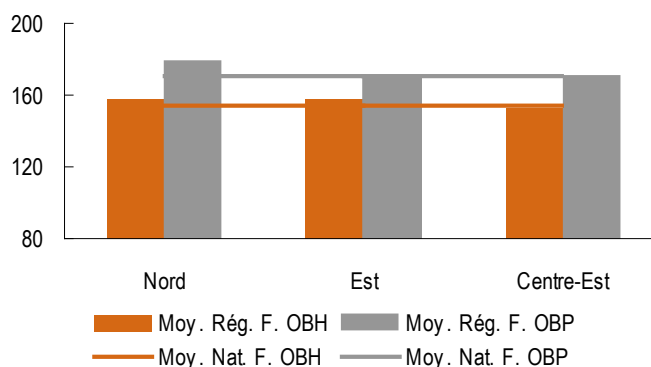
Les écarts de prix interrégionaux s'amenuisent et s'échelonnent de 5 euros (prix fermes des orges brassicoles d'hiver) à 17 euros (prix d'acompte des orges brassicoles d'hiver également). Les prix les plus attractifs sont relevés dans le regroupement du Nord en achat ferme, et dans le Centre-Est pour les prix d'acompte.

Maïs

Le prix ferme du maïs fait figure d'exception en septembre, gagnant 5 euros, à 154 €/t, toujours inférieur au prix offert pour une tonne de blé tendre (166 €/t). Le recul demeure toutefois important par rapport aux dernières campagnes : -34 % sur un an et -18 % sur 2 ans.

Trois quarts des achats de maïs sont réalisés en modalité ferme.

Orge de brasserie : prix payés aux producteurs en €/t



Source : enquête prix payés aux producteurs

Avoine et triticale

L'avoine et le triticale ont entamé cette campagne avec des prix similaires, à 150 €/t en juillet. Mais, en août, l'écart s'est creusé, avec de nouvelles baisses de prix sur l'avoine (-12 euros), alors que le prix du triticale s'est maintenu presque inchangé. En septembre, les prix des deux espèces font l'objet de nouvelles révisions à la baisse et s'établissent maintenant à 129 €/t pour l'avoine et 146 €/t pour le triticale. A ce niveau de prix, le recul par rapport à l'an dernier dépasse 100 euros pour l'avoine et atteint 70 euros pour le triticale.

En modalité d'acompte, les prix proposés pour ces deux espèces sont en revanche comparables, autour de 118-120 €/t.

Le triticale reste l'espèce pour laquelle le recours aux achats fermes est le plus fréquent, représentant 83 % des transactions. A l'inverse, l'acompte reste important pour les achats d'avoine et cette caractéristique se renforce en septembre, la part de l'acompte progressant du tiers des achats en août à un peu moins de la moitié en septembre.